

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 65 (2001)
Heft: 259-260

Artikel: Éléments de rection verbale protoromane
Autor: Dardel, Robert de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-400032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉLÉMENTS DE RECTION VERBALE PROTOROMANE

1. Introduction

1.1. But

Dans l'exploration de la rection verbale, l'essentiel des recherches a été réalisé au niveau de chacun des parlers romans, ce qui n'empêche pas les chercheurs de s'y heurter encore à de nombreux problèmes de description diachronique et d'explication. En revanche, malgré les observations précieuses de comparatistes comme Diez (1882, 835-63), Meyer-Lübke (1890-1906, 3, *passim*), Maurer (1959) et, tout récemment, Oesterreicher (1996), et de quelques latinistes, presque tout reste à faire au niveau du protoroman, c'est-à-dire de la langue mère reconstruite des parlers romans. Ainsi, faute d'une analyse diachronique remontant aux origines, les liens historiques des parlers romans entre eux et avec le protoroman restent opaques, et les rapprochements avec le latin écrit, vagues et gratuits. Selon mon habitude, je me suis donc penché sur le chaînon manquant que représente dans ce cas le protoroman, pour découvrir toutefois que la situation y est fort complexe et demanderait des recherches prolongées, auxquelles je ne saurais m'attaquer. Je crois pourtant faire œuvre utile en proposant dans les pages suivantes quelques mises au point, qui pourraient orienter et faciliter des recherches futures, en permettant aux romanistes de repérer, dans la masse confuse des données romanes, ce qui pourrait relever de règles protoromanes et s'expliquer par elles.

1.2. Notions et terminologie

Dans son ouvrage sur la transitivité, Blinkenberg (1960), que je suis dans l'esprit, sinon à la lettre, montre combien il est difficile d'établir des catégories et de formuler des définitions qui satisfassent notre besoin de classification. Ce flou provient en partie de l'évolution, au cours de laquelle des constructions passent d'une catégorie à une autre de façon graduelle; mais c'est aussi une réalité synchronique, où les définitions possibles des diverses constructions se chevauchent immanquablement. Il me

faut néanmoins, autant que possible, dégager des catégories, proposer une terminologie et délimiter le champ de mes recherches.

Par souci de clarté, je traite séparément le contenu, qui concerne les fonctions, et l'expression, qui concerne les cas.

Au niveau du contenu, je m'intéresse ici à la *transitivité* verbale, c'est-à-dire au fait qu'en vertu d'un *système de valences* le verbe régit un seul objet (*verbe transitif monovalent*) ou deux objets (*verbe transitif bivalent*) ou qu'il n'en régit aucun (*verbe intransitif*). J'appelle *objet primaire* et *objet secondaire* ceux qui représentent, selon une terminologie évidemment approximative, le *patient* et le *bénéficiaire* respectivement, mais qu'opposent plus nettement des distributions syntaxiques distinctes. Par *incomplétude* (terme de Blinkenberg), un objet peut ne pas être exprimé, tout en conservant une place virtuelle dans la structure valentielle; à côté du système des valences, on a donc, par le jeu de l'incomplétude, dans l'énoncé réalisé, trois types de *régime*: un *régime nul* lorsque le verbe est intransitif ou qu'il est transitif, mais non accompagné d'objets, un *régime simple* lorsqu'un verbe transitif monovalent est accompagné de son objet ou qu'un verbe transitif bivalent est accompagné d'un seul de ses deux objets, un *régime double* lorsqu'un verbe transitif bivalent est accompagné de ses deux objets. Dans les phrases complexes comportant une subordonnée infinitive, l'*argument ambivalent* désigne l'argument qui est à la fois, par sa fonction, sujet de l'infinitif et, par son cas, objet de l'auxiliaire (par exemple *le* dans *je le vois courir*). Je traite à part les *adjoints*, compléments verbaux ou de phrase facultatifs, extérieurs au système valentiel. Sera écartée de mon analyse la transitivité non verbale (*l'amour du prochain*).

Au niveau de l'expression, je parlerai de *cas*, en l'occurrence de l'*accusatif* et du *datif*, mais dans un sens très étendu, puisque j'y inclus, outre le *cas morphologique* (*je le vois, je lui écris*), le *cas syntaxique*, exprimé sans recours aux morphèmes casuels (*je vois cet homme, j'écris à cet homme*); il faut distinguer les constructions casuelles *directe* (*je vois mon père*) et *indirecte* (ou *prépositionnelle*), toujours avec AD + terme tonique dans le système à l'étude (*veo a mi padre*).

Un problème de l'analyse et de la description est que, selon le parler et l'époque, le rapport qu'on croit pouvoir supposer entre certains cas et certaines fonctions peut varier. Pour ne pas désorienter le lecteur, j'admets au départ, à titre provisoire, la correspondance respectivement des objets primaire et secondaire (contenu) et des cas accusatif et datif (expression).

En protoroman, le système casuel est en partie morphologique, en partie syntaxique. Les pronoms objets atones conservent presque sans exception, à travers tout le protoroman, une distinction morphologique des deux objets. Dans les noms et les pronoms personnels toniques, en revanche, on a au début du protoroman un système casuel syntaxique fondé sur la forme de l'accusatif latin; puis, les noms et les pronoms toniques commencent à être pourvus de morphèmes casuels, ce qui débouchera sur un système tricasuel, avec nominatif, génitif-datif et accusatif (Dardel 1999), dont seul le génitif-datif nominal (FILIO, PAULO) et pronominal (ILLUI, ILLAEI, ILLORUM) joue un rôle dans mon analyse.

1.3. Points de méthode

Lorsqu'il s'agit de voir plus clair dans l'évolution de la rection verbale avec des noms et pronoms romans, le chercheur est confronté à une équation à deux inconnues: dans un passage comme l'ancien espagnol *estavalos fablando*: «...», 'les habla: «...»', faut-il considérer que le verbe, selon une approche syntaxique, régit deux accusatifs, ou bien que, selon une approche morphologique, *los*, en tant que «loísmo», exprime le datif? Pour tenter de m'en sortir, j'ai choisi d'aborder le problème par l'approche syntaxique, à partir des quatre dichotomies suivantes, sinon toujours clairement démarquées, du moins constantes et à première vue pertinentes: (a) le choix du cas, datif ou accusatif, sans égard à l'expression, morphologique ou syntaxique, mais de préférence sous sa forme pronominale atone, qui est en général explicite, (b) le rôle des valences, (c) l'opposition entre régimes simple et double, (d) l'opposition entre objet [+animé] et objet [-animé], (e) la différence de distribution entre objet primaire et objet secondaire. Sur cette base, j'essaie de formuler, au niveau du protoroman, des règles assez générales, qui finissent par se préciser et s'ordonner quelque peu. – Il n'est en revanche guère possible de s'appuyer sur l'opposition sémantique entre patient et bénéficiaire, catégories trop floues, même en synchronie.

Il s'agit d'une analyse comparative spatio-temporelle, qui découpe le protoroman en tranches chronologiques successives (protoroman archaïque, protoroman A, B et C), mais dont les résultats sont abstraits et hypothétiques. Les principaux critères de vérification sont, après coup, la cohérence du système reconstruit et sa capacité à rendre compte des parlers romans.

Mes exemples romans ne représentent qu'un choix très limité. Cependant, pour mieux mettre en évidence l'évolution, j'ai fourni pour quelques

verbes bien attestés (DARE, DONARE, FACERE, IUDICARE, SERVIRE et VIDERE) une documentation plus abondante et illustrant plusieurs synchronies. La traduction française de passages bibliques est empruntée à la *Traduction œcuménique de la Bible* (Paris: Société Biblique Française/Éditions du Cerf, 1977).

2. Symboles et conventions

- V = verbe intransitif fini
- O = objet
- O1 = objet primaire ($\approx$ patient)
- O2 = objet secondaire ($\approx$ bénéficiaire)
- VO = verbe transitif accompagné d'un seul objet (régime simple)
- VO1 = VO où O = O1
- VO2 = VO où O = O2
- VOO = verbe transitif bivalent accompagné de deux objets (régime double)
- I = verbe infinitif
- S = sujet d'une proposition infinitive (argument ambivalent)
- SI = verbe infinitif avec son sujet
- SIO = verbe infinitif avec son sujet et un objet
- pr = pronom atone
- nc = nom commun ou pronom tonique
- np = nom propre
- a = accusatif
- d = datif
- dir = construction directe (sans préposition)
- ind = construction indirecte (avec la préposition AD)
- [+an] = argument [animé], y compris les personnifications et les institutions considérées comme ensembles d'êtres animés (Église, etc.)
- [-an] = argument [inanimé], y compris les parties du corps, ainsi que les constructions suivantes: complément infinitif, subordonnée complétive, discours direct.

PR (ar.) = protoroman (archaïque), PO = portugais, ES = espagnol, CA = catalan, OC = ancien occitan, FR = français, FP = francoprovençal, SA = sarde, IT = italien, RH = rhéto-roman des Grisons, RO = roumain.

Les constructions casuelles sont exprimées par des formules synthétiques du type «a/ind», qui se lit: 'accusatif, avec construction indirecte pour les noms et pronoms toniques'. Dans la formulation de la règle, le symbole «>>» sépare la configuration des traits pertinents du contenu (à gauche) des cas (à droite). «\» sépare les deux lectures d'une règle composite (4.1.1.2).

3. Tableau des constructions

PR	verbe fini						verbe infinitif		
	VO				VOO		SI	SIO	
	VO2	VO1							
	[+an]	[-an]	[+an]		[-an]	[+an]	[+an]	[+an]	
			pr	nc	np	O1	O2	S	S
ar.	d/ind	a/dir							
A	d/ind	a/dir	a	a/dir	a/ind	a/dir	d/ind	cf. VO1	d/ind
B	d/ind	a/dir	a	a/ind	a/ind	a/dir	d/ind		d/ind
C	d/ind	a/dir	a	a/dir	a/dir	a/dir	d/ind		d/ind
ex.	4.1.1.1.1	4.1.1.1.2	4.1.1.2			4.1.2		4.2.1	4.2.2

4. Analyse du tableau

4.1. Verbe fini ou dépendant d'un auxiliaire de mode

En suivant le tableau de gauche à droite, je commence par les propositions à verbe fini ou avec un infinitif dépendant d'un auxiliaire de mode.

4.1.1. VO

Dans ce cadre, je me penche d'abord sur les verbes à régime simple.

4.1.1.1. Structure du protoroman archaïque

Antérieurement au protoroman A, B et C, il existe une phase archaïque, que les parlers romans attestent sous la forme d'occurrences isolées et partielles, mais diffuses, où se reflète une structure de VO différente de celle que les parlers romans attestent plus systématiquement. Il s'agit d'une structure où l'objet primaire regroupe les termes [-an], l'objet secondaire les termes [+an]. En voici le détail.

4.1.1.1.1. VO2 (objet [+an])

VO2 concerne des objets [+an] et se construit avec le datif. La règle est panromane; en revanche, en diachronie, elle ne se maintient que partiellement et commencera à être relayée par la règle 4.1.1.2, dès le protoroman A. La voici:

PR ar., A, B, C + VO2 + O [+an] >> d/ind

Que cette règle remonte à l'aube du protoroman est suggéré par les trois observations suivantes: (a) le datif est garanti par les pronoms atones, y compris dans le système sarde, qui est de tous le plus archaïque; (b) la règle s'applique probablement à tous les verbes pouvant régir un nom ou pronom tonique [+an], alors que la règle correspondante avec l'accusatif, qui lui fera suite et la remplacera en partie (4.1.1.2), n'affectera qu'un sous-ensemble de ces verbes; (c) contrairement à ce qu'on observe dans les règles protoromanes plus tardives, la règle 4.1.1.1.1 contient des catégories verbales hétéroclites: verbes impersonnels (ADVENIRE), verbes monovalents (MATTARE) et bivalents (DARE).

Je ne cite ici que des verbes dont la construction d/ind, en vertu de son caractère diffus dans les parlers romans et de son attestation dans des pronoms atones, ne me paraît pas s'expliquer par l'accusatif indirect (4.1.1.2), en principe limité aux termes toniques en portugais, espagnol, sarde et engadinois. Mais il faut reconnaître que la séparation est difficile à opérer et que, comme la présente règle ne m'est apparue que récemment, des constructions figurent ici que j'ai présentées auparavant (Dardel 1994), peut-être à tort, comme des reflets romans de l'accusatif indirect.

Exemples

ADIUTARE - OC anem ajudar a moseiner lo rei Artus 'let us go help our lord king Arthur' # (Jaufré, Jensen 1986, 203)

ADVENIRE - IT per forte malatie che loro adevene per saperisi mal gubernare ('par suite de graves maladies qui leur adviennent pour ne pas savoir se soigner') # (Sydrac otrantino, Monaci 1955, 588, t. 174, l. 127-128)

CONVENIRE - IT Adunca li convene partire per forza ('Alors, il lui [= l'âme] faut partir de force') # (Sydrac otrantino, Monaci 1955, 588, t. 174, l. 114)

DARE - RO dede (el) a lucrători ('il donna aux ouvriers') # (Rosetti 1986, 492) - să dăm la săraci ('donnons aux pauvres') # (Rosetti 1986, 492; moderne, mais existe aussi dans les textes anciens, *la* < ILLAC-AD)

FABULARE - PO [...] que o Mestre *lhe* começava de falar passo ('que le Maître commençait à lui [= le comte] parler à voix basse') # (Crónica de D. João I, Pádua 1961, 110)

a iubi - RO să ne iubim unul *la alalt* ('aimons-nous l'un l'autre') # (Coresi: Praxiu, Densusianu 1975, 720) [*la* < ILLAC-AD]

IUDICARE - CA Sent Climent [...] preica [...] com [los apostols] deuen venir al derer jorn jutgar los vius e als morts ('S.C. prêche que les apôtres doivent venir le dernier jour juger les vivants et les morts') # (Bofarull 1973, 20) - SA Iudicarunt assu mandadore de clesia a batuere testimonios homines maiores de parte de Miili 'Sentenziarono che il procuratore della chiesa portasse a testimoni i notabili di Miili' # (Condaghe di Santa Maria di Bonarcado, Lazzeri 1954, 312, t. I.33.b, l. 20-22) - iudicarunimi a battuger ('ils me condamnèrent à

- produire [des témoins]') # (Nuovo condaghe di Silki, Lazzeri 1954, 124, t. I.21.d, l. 43) - RO Se giudece *a seracu* și plecatul ('pour faire droit à l'orphelin et à l'opprimé', Ps 10.18) # (Psaltirea scheiană, Bianu 1889, 29, Ps 9.39 [= 10.18]; Rosetti 1986, 491) - Și elu giudecă *a toată lumé* în dereptate, giudecă *oameniloru* dereptu. ('C'est lui qui gouverne le monde avec justice et juge les peuples avec droiture', Ps 9.9) # (Psaltirea scheiană, Bianu 1889, 22, Ps 9.9; Candrea 1916, CCXVII)
- MATTARE - PO Queredes-*mh*, amigo, matar? ('Voulez-vous, ami, me tuer?') # (Cantigas de amor, Nunes 1970, 249)
- PARERE - IT et *ad nuy* pare che si colchi ('et à nous, il nous semble qu'il [= le soleil] se couche') # (Sydrac otrantino, Monaci 1955, 590, t. 174, l. 194)
- PLACERE - ES Plogo *a los de Terrer* [...] 'Si contentos quedan los de Terrer ...' # (Cid, Menéndez Pidal 1979, 112/113, v. 860) - CA si *a Deu* plau ('s'il plaît à Dieu') # (Bofarull 1973, 12) - IT Molto displaxe *a Deo* ('Elle [= la fornication] déplaît beaucoup à Dieu') # (Barsegapè, Keller 1934/35, 44, v. 309)
- SERVIRE - PO servindo *aNosso Senhor Deus* [...] ('servant Notre Seigneur Dieu') # (Vida de Eufrosina, Cornu 1882a, 161) - OC qui sap servir *a son seignor* 'he who knows how to serve his lord' # (A. de Peguilhan, Jensen 1986, 203) - FR qui *a lui* sert ('qui le sert') # (Jeu d'Adam, Noomen 1971, 62, v. 1228) - SA ki servant *ass'archiepiscobatu nostru de Caralis* 'Che [i liberus de paniliu] servano l'arcivescovo nostro de Cagliari' # (Carta cagliaritana, Lazzeri 1954, 35, t. I.8, l. 20-21) - IT de chi *a Dio* serve ('de celui qui sert Dieu') # (Libro di Cato, Altamura 1949, 109, str. 2) - RH et ela seruiua *ad els* ('et elle se mit à les [= les gens autour d'elle] servir' Mc 1.31) # (Bifrun, Gartner 1913, 95, Mc 1.31) - & uhè l's aungels uennen & seruiuan *agli* ('et voici que des anges s'approchèrent, et ils le [= Jésus] servaient' Mt 4.11) # (Bifrun, Gartner 1913, 25, Mt 4.11)
- VINCERE - ES et vençio el rey don Sancho *al Rey don Alfonso* ('et le roi don Sancho vainquit le roi don Alfonso') # (Anales toledanos primeros, Menéndez Pidal 1971-1976, 1, 105, t. 29.11) - RO vence *mișeiloru* ('il [= l'impie] attrape le malheureux' Ps 10(9).9-10) # (Psaltirea scheiană, Bianu 1889, 27, 9.31 - [...] și învâncu *loru* ('... prit l'avantage sur eux') # (Codicele voronețean, Sbiera 1885, 6, Ac 19.16)
- WARDON - IT Tug i disipoy *a Crist* guardava ('Tous les disciples regardaient Christ') # (Passion, Lorck 1893, 76, t. V, v. 11)

4.1.1.1.2. VO1 (objet [-an])

Dans la même structure du protoroman archaïque, VO1 concerne les objets [-an] et se construit avec l'accusatif. La règle est panromane et vaut en diachronie du début à la fin du protoroman:

PR ar., A, B, C + VO1 + O [-an] >> a/dir

Exemples

- FACERE - SA Ego [...] faczo *ista carta* ('J'établis cette charte') # (Carta arborensis, Lazzeri 1954, 60, t. I.14, l.4-6) - IT Il avean fait *un altèr* ('Ils avaient fait un autel') # (Sermoni subalpini, Lazzeri 1954, 195, t. I.31.I, l. 25)

SAPERE - ES si *lo* sabes ('le saurais-tu?' Jb 38.5) # (Bible du XIII^e s., Menéndez Pidal 1971-1976, 1, 269, t. 76, Jb 38.5)

VIDERE - ES e veyste *las puertās tenebregosas?* ('Les portes de la mort te furent-elles montrées?' Jb 38.17) # (Bible du XIII^e s., Menéndez Pidal 1971-1976: 1, 269, t. 76, Jb 38.17) - OC que veen *la mia clardat* la cal me donist ('et qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée' Jn 17.24) # (Évangile de saint Jean, Bartsch 1904, col. 18, l. 28) - IT lo temple o Iacob vit *l'escala* ('le temple où Jacob vit l'échelle') # (Sermoni subalpini, Lazzeri 1954, 197, t. I.31.I, l. 65)

VINCERE - FR del chevalier a la manche qui avoit *le tournoïement* vaincu ('du chevalier à la manche qui avait remporté le tournoi') # (Mort le roi Artu, Frappier 1964, 21, par. 25, l. 1-2)

4.1.1.1.3. Origine latine

Le protoroman archaïque partage la relation entre le datif et le trait [+an] et celle entre l'accusatif et le trait [-an] avec le latin ancien, écrit ou non, qui en est vraisemblablement la source historique. Je renvoie à ce sujet à Ernout/Thomas (1953, 67-8), selon qui le datif latin s'utilise de préférence pour les personnes et les notions abstraites, l'accusatif pour les choses et les notions concrètes.

4.1.1.2. Structure du protoroman A, B et C (objet [+an])

Pour VO avec un objet [-an], la règle du protoroman archaïque (4.1.1.1.2) se maintient en protoroman A, B et C; en revanche, pour VO avec un objet [+an], il se produit, comme je l'ai déjà dit, un transfert partiel du datif de la règle archaïque (4.1.1.1.1) à l'accusatif. Le processus à l'œuvre n'est pas entièrement clair: certes, on peut penser que des verbes monovalents qui régissaient à la fois un objet [+an] et un objet [-an], comme VIDERE, ont pu donner lieu à un alignement au profit de la construction avec accusatif (VIDERE AD FILIAM > VIDERE FILIAM, sur le modèle de VIDERE LIBRUM), de sorte qu'il se produit à ce niveau une identité de construction de VO1 pour l'objet [+an] et l'objet [-an]; mais qu'est-ce qui motive un passage parallèle avec des verbes qui, à en croire les anciens exemples romans, ne régissent à l'origine que l'objet [+an], comme IUDICARE? - En définitive, il semble que *grosso modo* le datif de 4.1.1.1 se maintienne comme régime de verbes impersonnels, tel PLACERE, et de verbes bivalents, tel DARE, avec régime simple, tandis que l'accusatif s'introduit dans les verbes monovalents, tels IUDICARE et VIDERE. En d'autres mots, le résultat de cette évolution est que la règle 4.1.1.1.1 et la présente règle, 4.1.1.2, finissent par être complémentaires l'une de l'autre en synchronie.

Les choses se compliquent cependant, parce que, sur la structure attendue, avec a/dir, se greffe passagèrement, en protoroman A et B, une structure avec a/ind, qui affecte les noms et pronoms toniques en les munissant de la préposition AD. Le système que forme la règle 4.1.1.2 se subdivise donc, dans le temps et selon les catégories grammaticales, en deux sous-systèmes, que je désignerai respectivement par les formules [-AD] et [+AD].

Le sous-système [+AD] n'est autre que ce que les romanistes appellent l'accusatif prépositionnel ou personnel (VIDET AD PETRUM); cette innovation résulte du besoin de distinguer l'objet primaire du sujet, dans un état de langue où les noms n'ont pas de désinences, les noms propres pas d'article, et où l'ordre de base est VSO (Dardel 1994); il en résulte que, dans une phrase segmentée, à l'objet primaire (pro)nominal tonique indirect du segment renvoie, dans le noyau, un pronom atone à l'accusatif.

Les règles du protoroman A et du protoroman B, qui sont donc composites, affectent à l'origine toute la Romania alors accessible, c'est-à-dire probablement sans le nord de la Gaule ni la Dacie. Au niveau des parlers romans, elles ne font surface systématiquement plus guère qu'en portugais, espagnol, sarde et engadinois; encore les exemples ne sont-ils pas tous également pertinents: les plus sûrs sont les propositions segmentées, où le pronom atteste le cas sans ambiguïté; les phrases liées, sans pronom, ne sont pertinentes qu'en vertu de leur appartenance aux quatre parlers en question.

4.1.1.2.1. Protoroman A

En protoroman A, on se trouve en présence d'une règle composite selon laquelle le pronom atone, le nom commun et le pronom tonique conservent leur construction antérieure, tandis que le nom propre s'exprime par une construction indirecte avec AD (a/ind):

PR-A + VO1 + O [+an] (+ pr,nc >> a/dir \ + np >> a/ind)

Exemples

AMARE - PO que nom devia homẽ aamar *os filhos* mais que Deus ('que l'homme ne devait pas aimer les enfants plus que Dieu') # (Vida de Eufrosina, Cornu 1882a, 363)

CLAMARE - ES *A Minaya Albar Fãñez e a Per Vermudoz* el rey don Alfonso essora *los* llamó 'Entonces mandó el rey llamar a Minaya Alvar Fãñez y a Pedro Bermúdez' # (Cid, Menéndez Pidal 1979, 198/199, v. 1894-1895)

FACERE - SA *fekerun II fijos, a Gavini et a Barbara d'Erthas* ('ils firent deux enfants, G. et B. d'E.') # (Condaghe di San Pietro di Silki, Lazzeri 1954, 110, t. I.21.a, l. 27-28)

- LAUDARE - PO Muito devemos, varões, loar *a Santa Maria* 'Nous devons, messieurs, beaucoup louer sainte Marie' # Cantigas de Santa Maria, Delille 1970, 15)
- LEVARE - SA *A Iusta, et a Bona, et ad Elene*, levaitilos sanctu Pedru, (litt. 'Iusta et Bona et Hélène, les prit Saint-Pierre') # (Condaghe di San Pietro di Silki, Lazzeri 1954, 111, t. I.21.a, l. 34-36)
- MITTERE - ES *a Saragoça* metuda lâ en paria 'y aún logra imponer tributo a Zaragoza') # (Cid, Menéndez Pidal 1979, 116/117, v. 914)
- OCCIDERE - SA [...] de non occidere *pisanu* ingratu ('de ne pas tuer des Pisans de façon arbitraire') # (Privilegio logudorese, Lazzeri 1954, 40, t. I.9, l. 7-8)
- PONERE - SA e poniovi *a manacu Gavini, et a Gelandru, et a Pelaki* et issa *muiere Barbara de Remuia* ('et j'y [= dans le registre] mets le moine G. et G. et P. et la femme B. de R.') # (Condaghe di San Quirico du Sauren, Lazzeri 1954, 118-119, t. I.21.b, l. 10-12)
- VIDERE - PO Nos viomola aanocte [...] ('Nous l' [= Eufrosina] avons vue cette nuit') # (Vida de Eufrosina, Cornu 1882a, 361) - Quando Esmarado vyo de ssobreventa *sseu padre*, [...] ('Quand subitement E. vit son père ...') # (Vida de Eufrosina, Cornu 1882a, 363) - SA apo vistu *su kane* e a su pastore 'I saw the dog and the shepherd' # (Jones 1990, 336) - RH Nus vezzain *ad Annina* 'Nous voyons A.' # (Basse-Engadine, moderne, Liver 1991, 86)

4.1.1.2.2. Protoroman B

En protoroman B, l'accusatif indirect avec AD (CLAMO AD PETRUM), soutenu peut-être par l'analogie du datif, d/ind (DO AD PETRUM, DO AD FILIUM), s'étend au nom commun et au pronom tonique (CLAMO AD FILIUM). La règle est alors:

PR-B + VO1 + O [+an] (+ pr >> a \ + nc,np >> a/ind)

Exemples

- AMARE - RH Nus amain *als genituors* 'Nous aimons les parents' # (Basse-Engadine, moderne, Vonmoos 1942, 56)
- DESTRUERE - ES destruyolos *a amos* un rayo de diablo 'ein Strahl des Teufels vernichtete sie beide' # (Zauner 1921, 97)
- olhar* - PO E os religiosos *o olhavam a ele* 'Die Mönche schauten ihn an' # (Huber 1933, 151)
- ORARE - PO E tu [,] padre, ora pro mī *aNosso Ssenhor* ('Et toi, père, prie pour moi Notre Seigneur') # (Vida de Maria Egipcia, Cornu 1882b, 379)
- SERVIRE - ES dovos çient marcos; *a ella e a sus fijas e a sus dueñas* sirvádeslas est año '... He aquí otros cien marcos para que podáis servir durante este año a doña Jimena, a sus hijas y dueñas' # (Cid, Menéndez Pidal 1979, 64/65, v. 253-254)
- VIDERE - SA apo vistu *su kane* e *a su pastore* 'I saw the dog and the shepherd' # (Jones 1990, 336)

4.1.1.2.3. Protoroman C

Enfin, en protoroman C, l'accusatif indirect avec AD, rendu superflu par l'instauration de bases nouvelles, OVS et SVO, disparaît, et seul le datif conserve une construction indirecte. Ainsi, le sous-système [-AD] se généralise à toutes les catégories. La règle est donc:

PR C + VO1 + O [+an] >> a/dir

Cette structure n'affecte pas l'accusatif prépositionnel dans les parlers les plus archaïques; ailleurs, dans la Romania continentale centrale, elle le réduit à l'état d'archaïsme.

Exemples

AMARE - CA *qe om am Deu [...]* ('qu'on aime Dieu') # (Homélies d'Organyà, Russell-Gebbett 1985, 87, t. 20, l. 2) - OC *lo cāl amáva Jesus* ('celui-là même que Jésus aimait' Jn 13.23) # (Évangile de saint Jean, Bartsch 1904, col. 10, l. 22-23)

IUDICARE - CA Sent Climent [...] *preica [...]* com [los apostols] *deuen venir al derer jor jutgar los vius e als morts*. ('S.C. prêche que les apôtres doivent venir le dernier jour juger les vivants et les morts') # (Bofarull 1973, 20) - IT *Fornicatori et adulteri* dé Deo *çudigare* ('Dieu doit juger les fornicateurs et ceux qui commettent adultère') # (Barsegapè, Keller 1934/35, 44, v. 310) - RO Domnul *giudecă oamerii* ('Le Seigneur juge les nations' Ps 7.9) # (Psaltierea scheiană, Bianu 1889, 17, Ps 7.9; Candrea 1916, CCXVII)

OCCIDERE - IT Et Cayn occise *Abel* ('Et Caïn tua Abel') # (Sydrac otrantino, Monaci 1955, 587, t. 174, l. 47)

SERVIRE - OC *qu'eu servirai los estranhs e'ls privatz* 'for I shall serve the strangers and the friends' # (G. de Borneilh, Jensen 1986, 203) - FR *et servy l'empereur un tens* ('et il servit l'empereur un temps') # (Philippe de Novare: Mémoires, Kohler 1913, 10, par. 12) - IT Vol Deo *servire et onderare* ('Elle [= l'âme] veut servir et honorer Dieu') # (Barsegapè, Keller 1934/35, 42, v. 244)

VIDERE - FR [...] *qu'il ne virent hui chevalier armé* de tel maniere ('... qu'ils n'avaient pas vu ce jour de chevalier ainsi armé') # (Mort le roi Artu, Frappier 1964, 19, par. 23, l. 15-16) - IT *quilli che videranno Deo* ('ceux qui verront Dieu') # (Sydrac otrantino, Monaci 1955: 587, t. 174, l. 75)

VINCERE - OC *los paucs, los grans, totz a vencutz* ('les petits, les grands, il les a tous vaincus') # (Épître farcie de la Saint-Étienne, Bartsch 1904, col. 25, v. 16) - IT *el venqué lo premer Adam* ('il vainquit le premier Adam') # (Sermoni subalpini, Lazzeri 1954, 211-212, t. I.31.IV, l. 77-78)

(EX)WARDON - OC *Donc esgardáven li discíple l'us l'autre* ('Les disciples se regardaient les uns les autres' Jn 13.22) # (Évangile de saint Jean, Bartsch 1904, col. 10, l. 19-20) - IT *O zente, guarded ol me fiol* ('Oh gens, regardez mon fils') # (Passion, Lorck 1893, 84, t. V, v. 191)

4.1.1.3. Originalité de l'analyse de VO

À ma connaissance, la séparation méthodique entre ce que j'ai appelé les règles archaïques et celles du protoroman A, B et C, n'a jamais été faite. C'est à cette lacune que j'attribuerais volontiers le retard qu'a pris la linguistique historique romane dans ce domaine.

4.1.2. VOO

Dans une proposition romane ayant un verbe transitif bivalent à régime double (objet primaire et objet secondaire), le plus souvent trois oppositions se recouvrent: celle entre les constructions a/dir et d/ind, celle entre O1 et O2 et celle entre les traits [-an] et [+an]; dans cette corrélation, qui remonte au protoroman, le régime double combine en somme les constructions de VO1 [-an], héritée du protoroman archaïque, et de VO2 [+an] du protoroman A, B et C; la différence des cas semble avoir pour fonction de renforcer dans l'expression les oppositions patient/bénéficiaire et [-an]/[+an]. La règle, de portée panromane, est par conséquent:

PR-A, B, C + VOO (+ O1 [-an] >> a/dir \ + O2 [+an] >> d/ind)

Exemples

DARE - PO e deu *ao abbade quinhentos soldos* ('et il donna à l'abbé 500 sous') # (Vida de Eufrosina, Cornu 1882a, 361) - ES Daras tu *ala leona prea* [...]?' ('Est-ce toi qui chasses pour la lionne une proie?' cf. Jb 38.39) # (Bible du XIII^e s., Menéndez Pidal 1971-1976, 1, 269, Jb 38.39) - OC Aquél es *cui éu darái lo pá molliát* ('C'est celui à qui je donnerai la bouchée que je vais tremper' Jn 13.26) # (Évangile de saint Jean, Bartsch 1904, col. 10, l. 27) - SA et ego *deindeli IIII sollos del avore* 'Ed io gli diedi quattro misure di grano' # (Condaghe di San Pietro di Silki, Lazzeri 1954, 115, t. I.21.a, l. 131-132) - IT Mat è l'om qe no lauda lo ben, quand Dieu *ie 'l da* ('Insensé est l'homme qui ne loue pas le bien, quand Dieu le lui donne') # (Girardo Patecchio, Monaci 1955, 136, t. 60.I, v. 55) - RH & deuã à *dieu lôd* ('et tous rendaient gloire à Dieu' Mc 2.12) # (Bifrun, Gartner 1913, 97, Mc 2.12) - RO [...] *și dà meșteriloru lucrare nu puțina* ('... procurait aux artisans des gains très appréciables') # (Codice voronețean, Sbiera 1885, 12, Ac 19.22)

DONARE - CA Jesus [...] *als sechs donave lur veer et als sorts donave loyr* ('Jésus aux aveugles donnait la vue, aux sourds l'ouïe') # (Bofarull 1973, 11) - OC [...] *don a nos eissemple donet* (litt. 'dont à nous exemple donna') # (Épître farcie de la Saint-Étienne, Bartsch 1904, col. 26, v. 22) - SA e ego *donolislu* ('et je le [= l'octroi] leur [= les hommes de Pise] donne') # (Privilegio logudorese, Lazzeri 1954, 40, t. I.9, l. 4) - IT Or per que ne *li donez dunc la soa razun* [...]?' - 'Or perché dunque non gli [= Dieu] date quanto gli spetta?' # (Sermoni subalpini, Lazzeri 1954, 198-199, t. I.31.I, l. 93-94) - *che li donasse guarimientu de quillo male* ('qu'il [= l'ange chérubin] le [= Adam] guérisse de ce mal') # (Sydrac otrantino, Monaci 1955, 587, t. 174, l. 59)

INTEGRARE - ES he entregado *la solicitud al intendente* (J'ai transmis la demande à l'intendant') # (Hanssen 1910, 134)

PERDONARE - OC ieu *lo'lh* perdo 'I forgive him for it' # (B. de Born, Jensen 1986, 204)

Il semble bien qu'en protoroman A, B et C, le régime simple conserve le cas de la structure bivalente, présente dans la mémoire (DARE LIBRUM, DARE AD PAUPEROS), pour autant du moins que les règles du protoroman archaïque ont été dépassées.

4.2. Verbe infinitif

Dans une proposition infinitive régie par un verbe intellectif (VIDERE, SENTIRE, AUDIRE, etc.) ou factitif (FACERE, LAXARE, etc.), le terme ambivalent S se construit comme un objet de l'auxiliaire, selon les règles établies pour les propositions à verbe fini, et fonctionne d'autre part comme sujet de la proposition infinitive.

4.2.1. SI

Si l'infinitif n'a pas d'objet, S se conforme aux règles de VO1 [+an] (4.1.1.2).

Exemples

protoroman A et B

FACERE - SA Faco travallare *a Juanne* 'I (will) make John work' # (moderne, Jones 1993, 271) - Appo fattu dormire *su pitzineddu* 'I made the little boy sleep' # (moderne, Jones 1993, 270) - *Lu* faco travallare 'I make him work' # (moderne, Jones 1993, 271) - *Los* appu fattu cantare 'I made them sing' # (moderne, Jones 1993, 272) - apo fatu dormire *a sos pitsinnos* 'I made the boys sleep' # (Jones 1990, 345)

LAXARE - RH & nun lascheua faflêr *l's dimunis* ('et il [= Jésus] ne laissait pas parler les démons' Mc 1.34) # (Bifrun, Gartner 1913, 96, Mc 1.34)

MANDARE - ES *a sos cavalleros* mandólos todos juntar 'Manda el Cid a todos sus caballeros' # (Cid, Menéndez Pidal 1979, 68/69, v. 312)

protoroman C

FACERE - OC e fetz venir *Raimon de Castel-Rossilhon* denan si ('et il [= le roi d'Aragon] fit venir R. de C.-R. devant soi') # (Biographies des troubadours, Bartsch 1904, col. 262, l. 11-12) - FR Et messire Gauvains *le* fist asseoir delez lui a destre et a senestre fist *la pucele* asseoir ('Et messire G. le [= le sire de l'ostel] fit asseoir à côté de lui, à droite, et, à gauche, il fit asseoir la pucelle') # (Mort le roi Artu, Frappier 1964, 23, par. 26, l. 6-8) - IT que el fei pecar *homen* ('qu'il [= le mauvais ange] fit pécher l'homme') # (Sermoni subalpini, Lazzeri 1954, 194, t. I.31.I, l. 11)

Les exemples anciens de mon corpus ne présentent pas de terme S [-an], comme nous l'avons dans *Paul voit sa maison brûler*; si S [-an] a néanmoins existé en protoroman, seule la règle 4.1.1.1.2, avec a/dir, a pu s'y appliquer.

4.2.2. SIO

Si l'infinitif a un objet, S se construit comme un objet secondaire.

Exemples

AUDIRE - FR ge l'oï tesmoignier *au meilleur chevalier del siecle* ('J'en ai entendu témoigner par le meilleur chevalier de ce siècle') # (Mort le roi Artu, Frappier 1964, 25, par. 26, l. 61-62)

FACERE - PO ca ben *lhe'-la* fiz conhocer ('car je la [= ma dame] leur ai bien fait connaître') # (Livro de linhagens, Nunes 1970, 16) - ES e fizo dos bezerros d'oro, e puso l'uno en Dan [e] el otro en Bethel, e fizo *los* adorar a *los X tribus d'Israel* ('et il [= Jeroboam] fit deux veaux d'or et plaça l'un à Dan et l'autre à Bethel et les fit adorer aux dix tribus d'Israel' cf. 1 R 12.28-29) # (Liber regum, Menéndez Pidal 1971-1976, 1, 81, t. 22, l. 6-7) - OC e trais li lo cor del cors e fetz *lo* portar a un *escudier* a son alberc ('et il [= Raimon de Castel-Rossilhon] lui [= Guillem de Capestaing] arracha le cœur du corps et le fit porter par un écuyer à sa demeure') # (Biographies des troubadours, Bartsch 1904, col. 261, l. 24-25) - FR Vuidier *li* fet isnelement *le grant palais et la meson* - ('Il [= le roi] lui [= le messenger] fait quitter rapidement la cour et la demeure') # (Male Honte, Langfors 1912, 44, v. 46-47) - SA Juane at fattu lavare *s'istelju a su theraccu* 'John made the servant wash the dishes' # (moderne, Jones 1993, 270) - *Lis* appo fattu mandicare *su pane* 'I made them eat the bread' # (moderne, Jones 1993, 272) - IT e segretamente *ad uno buono maestro* ne fece fare *due altri* ('et, en secret, il [= Melchisedech] en [= les anneaux] fit faire deux autres par un bon orfèvre') # (Boccaccio: Decamerone, Ottolini 1944, 39, 1.3) - Ke rompe *ge* fé *lo comandamento* ('qui [= le serpent] lui [= Ève] fit transgresser le commandement') # (Barsegapè, Keller 1934/35, 41, v. 167)

LAXARE - RH mo lascha dir *a mi a bap*, 'lass mich es Vater sagen' # (engadinois, Stimm 1986, 446)

MANDARE - ES *Cómo al ermitanno gelo* mandó criar ('[Elle lui dit ...] qu'elle [= la mère] chargea l'ermite de l' [= le petit enfant] élever') # (Berceo: Milagros, García Solalinde 1958, 132, str. 565.b)

VIDERE - CA e los juheus per enveya e per miracles *que li* veyen fer [...] ('e les juifs, par envie et par les miracles qu'ils lui [= Jésus] voyaient faire, ...') # (Bofarull 1973, 11) - FR et distrent aucun qu'il avoient veü *un beau coup* faire *au chevalier nouvel* ('et quelques-uns dirent qu'ils avaient vu faire un beau coup à un nouveau chevalier') # (Mort le roi Artu, Frappier 1964, 14, par. 18, l. 14-15) - IT vidigli *le gambe* in su tenere ('et je le vis tenir les jambes en l'air') # (Rohlf 1966-1969, 3, 17)

4.2.3. Particularités de la proposition infinitive

4.2.3.1. Différence de contenu, mais identité d'expression

Bien qu'il y ait une différence sémantique sensible entre les phrases avec subordonnée infinitive introduites par un verbe intellectif et celles avec une subordonnée introduite par un verbe causatif, leurs constructions en protoroman sont identiques en ce qui concerne la rection.

4.2.3.2. SI et SIO

Comme on l'a vu (4.2.1 et 4.2.2), en protoroman A, B et C, on distingue par la construction de l'argument ambivalent deux infinitives: celle avec l'infinitif à régime nul, où l'argument ambivalent suit la règle de VO1 [+an] (VIDET ILLUM LEGERE/VIDET (AD) FILIUM LEGERE/VIDET (AD) PETRUM LEGERE), et celle avec l'infinitif à régime simple ou double, où l'argument ambivalent suit la règle de VO2 [+an] (VIDET ILLI LEGERE LIBRUM/VIDET AD FILIUM LEGERE LIBRUM/VIDET AD PETRUM LEGERE LIBRUM). Cette différence est en général décrite en termes d'infinitifs intransitif et transitif, ce qui est impropre si l'on entend par là une différence de valences; il s'agit en réalité d'une différence de régime (en l'occurrence nul et simple ou double); la preuve en est, en 4.2.1, l'exemple sarde avec l'infinitif *cantare* régi par FACERE.

La différence entre S comme accusatif et S comme datif est nette dans le sous-système [-AD], mais évidemment estompée dans le sous-système [+AD], sauf lorsque S est un pronom atone. Cette situation a été reconnue par divers chercheurs; elle est admise par Hanssen (1910, 118) pour l'espagnol, par Davies (1995, 112) pour le portugais et l'espagnol et par Jones (1990, 344-5; 1993, 270-8) pour le sarde. Elle subsiste en français moderne (*je le vois écrire/je lui vois écrire une lettre*), en compagnie, il est vrai, de formes concurrentes, apparues tardivement.

Je crois que la différence entre infinitives à régime nul et infinitives à régime simple ou double s'explique par le système protoroman. Dans le premier type, le terme ambivalent est le seul objet de la phrase, de sorte qu'il se conforme à la règle de VO1 [+an], soit 4.1.1.2. Dans le second type, il y a deux objets, répartis il est vrai sur deux propositions, néanmoins solidaires et fonctionnant l'un par rapport à l'autre, selon la règle VOO, où S, objet [+an], se met au datif.

On n'a pas toujours systématiquement distingué ces deux types de phrase à subordonnée infinitive, ce qui a jeté le trouble dans les esprits;

et le fait que le sous-système [+AD] soit limité dans l'espace et le temps a conduit les chercheurs, même des hispanistes, à ne voir dans les deux constructions qu'un seul et même datif. Il est vrai que localement, notamment en ancien français, le datif a pu se généraliser (6.2), ce qui motive sans doute deux prises de position qui me paraissent erronées: celle de Tobler (1971, 1, 201), qui refuse d'admettre que le datif du sujet de l'infinitif transitif soit lié à la présence d'un objet accusatif, et celle de Meyer-Lübke (1890-1906, 3, 437-8), qui fait le raisonnement suivant: puisque, en présence de deux objets, [+an] et [-an], le premier se met au datif (cf. ma règle 4.1.2), cela se produit aussi lorsque l'objet [-an] est un infinitif, de sorte qu'en face du type français *je le vois*, on a à l'origine le type *je lui vois pleurer*, puis, par un rapprochement des deux verbes, *je le vois-pleurer*; ainsi, pour Meyer-Lübke, le datif est la forme d'origine de S dans le type SI, et ce point de vue se retrouve dans nombre de grammaires historiques de l'époque.

Rohlf's (1966-1969, 3, 17) propose une autre explication du datif: c'est à partir du datif d'appartenance du type *il dottore gli trovò febbre* ('le médecin lui trouva de la fièvre') que s'expliquerait le datif dans les infinitives: *gli fecero passare il ponte* ('ils lui firent passer le pont'). Ce rapprochement me laisse songeur, vu que le premier exemple se rattache à une construction sans infinitif, qui exprime systématiquement la possession, ce qu'on ne saurait dire du second.

4.2.3.3. Origine de la préposition romane «a»

Pour Gamillscheg (1957, ch. 40, 84, 85), Jensen (1986, 328) et bien d'autres auteurs, la préposition romane *a* remonte à AD, avec une influence de AB comme introducteur d'un agent; la confusion de AD et AB se situerait en «latin vulgaire», terme vague s'il en fut. Cependant, le protoroman le plus ancien montre, par le témoignage du sarde, que la forme première est bien AD. À mon avis, ce n'est qu'après coup, en vertu de sa fonction de sujet et à la faveur de la confusion possible entre actif et passif (*je le vois battre*) que le terme S de la construction SIO est interprété comme un agent introduit par AB.

5. Règles protoromanes supplémentaires (hors tableau)

Les règles prévues par le tableau et illustrées en 4 laissent à découvrir quelques structures protoromanes qui en dérivent probablement, mais que, pour la clarté de l'exposé, je préfère traiter à part.

5.1. Attribut de l'O1

En protoroman A, B et C, l'objet primaire et son attribut ont la forme de l'accusatif, conformément aux règles 4.1.1.2 pour l'objet et 4.1.1.1.2 pour l'attribut (Maurer 1959, 201-2), en prolongement probable de la construction latine du type *CREARE ALIQUEM CONSULEM* 'nommer quelqu'un consul' (Ernout/Thomas 1953: 35).

Exemples

ASSEDIARE - RO *Și te-a așadatu domnu preste tôte acestea* ('toi dans la main de qui il a remis les hommes, les bêtes sauvages et les oiseaux du ciel, en quelque lieu qu'ils habitent, et qu'il a établi maître sur eux tous ...' cf. Dn 2.38) # (Bible de 1874, Maurer 1959, 201)

ELIGERE - PO *elegieron deputado al hombre* ('ils élirent l'homme député') - (Maurer 1959, 201)

FACERE - PO *e ele fez conde a D. Pedro* 'et il fit D. Pedro comte' # (Seite Reis, Delille 1970, 26) - OC *ella no faria son drut home que non fos cavaliers* 'she would not make a man her lover who was not a knight' # (Les poésies des quatre troubadours d'Ussel, Jensen 1986, 21) - FR *Il avint que monseignor de Baruth fist ses deus fils aihnés chevaliers* en Chypre # (Philippe de Novare: Mémoires, Kohler 1913, 7, par. 6)

NARRARE - SA *a s'una naran Thirvillo, a s'attera Jorgia ...* ('On nomme l'une [des servantes] T., l'autre J.') # (Carta sarda del 1173, Lazzeri 1954, 106-107, t. 20, l. 38-39)

a primi - RO *nu te tème a priimi Mariea muearê ta* ('Ne crains pas de prendre Marie pour ta femme' Mt 1.20) # (Tetraevangelion, Gaster 1890-1892, 204, Mt 1.20)

5.2. VOO avec O1 [+an] et O2 [+an]

Lorsque les deux objets, primaire et secondaire, sont [+an], O1 se construit selon les règles de VO1 [+an], c'est-à-dire, le cas échéant avec les formes du sous-système [+AD].

Exemples

COMMANDARE - FR *et commanda a Dieu le vavator et la damoisele* ('et [Lancelot] recommanda à Dieu le vavasseur et la demoiselle') # (Mort le roi Artu, Frappier 1964, 11, par. 15, l. 3-4)

DARE - PO *Ca ja aquero dar hasseu marido* ('car je veux à présent la [= ma fille] donner à son mari') # (Vida de Eufrosina, Cornu 1882a, 358) - SA *e doli berbecariu a tTurbeni Kekereos e a muliere sua e a filius suus* ('et je leur donne le berger, à T.K. et à sa femme et à son fils') # (Condaghe di San Pietro di Silki, Lazzeri 1954, 52-53, t. I.13, l. 28-31)

FURARE - SA *pro ca mi la furait Petru Tecas a nNastasia de Funtana ave domu dessu thio* 'Perché Pietro Tecas mi rubò Nastasia de Funtana da casa di suo zio' # (Condaghe di San Pietro di Silki, Lazzeri 1954, 111, t. I.21.a, l. 39-41)

LEVARE - SA naret progittu *li lu levat* [sic] *a scu. Gaviniu a scu. Iuvane* 'Sie soll sagen, weshalb du sie ihm nimmst, dem heiligen Gavinius die heilige Johanneskirche?' # (Meyer-Lübke 1903, 53)

5.3. Double accusatif

Le double accusatif, très ancien en latin et en voie de régression déjà à l'époque classique (Ernout/Thomas 1953, 37-8), pourrait avoir laissé des traces en roman après les verbes *dicendi* (Maurer 1959, 200-1). Cependant, il ne s'y présente que très isolément sous la forme de deux (pro)noms, comme dans le latin écrit POPULUM ROGARE MAGISTRATUS 'demander au peuple (d'élire) des magistrats':

INVITIARE - RO Cine *te* au învăţat *aceasta* ('Qui t'a enseigné cela?') # (Diez 1882, 849, note 1; d'autres exemples dans *GLR*, 2, 157)

PETERE - ES pidiendolo *socorro y armas* ('lui demandant du secours et des armes') # (Pérez de Hita, Lapesa 1968, 548, n. 54)

Pour le reste, le double accusatif se présente uniquement sous la forme d'une citative, avec un (pro)nom accusatif pour la personne adressée et un discours direct ou indirect. C'est à cette construction que se rattache l'exemple espagnol *estavalos fablando* ... cité en 1.3 (Lapesa 1968, 536, n. 26, 544-5, n. 48).

Exemples

DICERE - FP ude vo o ['le'] té dire *d ini entchyé no?* 'Voulez-vous lui dire de venir chez nous?' # (Savièse, Valais, Olszyna-Marzys 1964, 50) [*té* < TIBI, comme dans 'je te lui flanquerais une gifle' (commentaire de W. Müller, Neuchâtel)]

INSIGNARE - ES enseñar *las* hemos dó ellas heredades son 'para que [nuestras mujeres] vean dónde tienen sus heredades' # (Cid, Menéndez Pidal 1979, 250/251, v. 2545)

ROGARE - PO rogo o *apostoligo* [...] *que* [...] ('je prie le chanoine de ...') # (ancien, Maurer 1959, 200) - Aquêl dia, rogou Lançalot *seu filho Gallaz, que trouxesse armas* ('Ce jour, L. demanda à son fils G. d'apporter des armes') # (Demanda do Graal, Pádua 1960, 111)

Cette construction semble se maintenir même lorsque le discours reste inexprimé:

PARABOLARE - IT eu *lu* parlu 'io gli parlo' # (calabrais, Rohlfs 1966-1969, 3, 10)

PERDONARE - IT *a perdunà* 'le perdonò' - (Pouilles, Rohlfs 1966-1969, 3, 10)

L'origine latine ancienne que je suppose me paraît confirmée par (a) l'anomalie, en roman, de l'objet secondaire [+an] accusatif, le datif y étant la norme, (b) la rareté des attestations et leur distribution limitée à des

aires marginales de la Romania. Chronologiquement, cette construction coïncide probablement avec le protoroman archaïque.

5.4. Accusatif en fonction d'adjoind

Il existe une catégorie de proposition qui donne, mais à tort, l'impression de représenter un double accusatif latin. Je crois qu'il s'agit d'une construction proprement romane. Dans le système acasuel du protoroman ancien, l'accusatif nominal et pronominal tonique, devenu la forme universelle du cas oblique, se rencontre en fonction d'adjoind, même sans préposition, comme dans *il travaille jour et nuit* (Dardel 1994). C'est ainsi que j'interpréteraï le type de construction qu'illustrent les passages suivants, qui mettent Meyer-Lübke (1890-1906, 3, 411) dans l'embarras et où Gamillscheg (1957, ch. 77), parmi d'autres, voit à l'origine un double accusatif:

FR cascuns *le fier quatre colps* (litt. 'chacun le frappe de quatre coups') # (Gamillscheg 1957, 348) - Si *la baisa le pié* 'küsst sie auf den Fuss' # (Aiol, Gamillscheg 1957, 348)

6. Du protoroman aux parlers romans (en bref)

L'évolution du protoroman aux parlers romans est, pour le reste, affaire des romanistes. Je me contente par conséquent de donner brièvement quelques points de repère.

6.1. Attribut de l'O1

L'attribut de l'objet primaire tend à se souder à certains verbes, au nombre desquels HABERE, MITTERE et TOLLERE, en une locution verbale, qui régit à son tour un objet primaire:

TOLLERE - OC si *tolc marit un gentil baron* 'she married a noble baron' # (Biographies des troubadours, Jensen 1986, 21)

L'attribut tend d'autre part à se construire avec une préposition, probablement à partir d'un adjoind prépositionnel (Maurer 1959, 201-2):

HABERE - OC no'l volg Boecis *a senor* 'Boeci did not want him as a lord' # (Boeci, Jensen 1986, 20)

6.2. Le cas de S

Les deux constructions infinitives, SIO et SI, subissent des modifications du cas de S.

Dans la construction SIO, le S, qui jusque-là a la forme d/ind, commence à se construire comme un objet primaire de l'auxiliaire, a/dir, tandis que l'objet de l'infinitif continue de se construire selon les règles du protoroman:

FACERE - CA prec vos seiner qe *la'm* fazats tornar ('je vous prie, seigneur, de me la [= ma femme] faire revenir') # (Lettre à l'archevêque de Tarragone, Russell-Gebbett 1965, 93, t. 23, l. 16)

VIDERE - IT ò visto sovente vil tenere *ala gente molto valente cose* ('J'ai souvent vu les gens mépriser des choses de grande valeur') # (Brunetto Latini, Rohlfs 1966-1969, 3, 17)

Je ne peux pas me prononcer sur la nature de cette évolution dans chacun des parlers romans où elle se produit. L'explication suivante, que Davies (1995) donne pour le portugais et l'espagnol, vaut peut-être aussi pour d'autres parlers. L'auteur constate, depuis les débuts de la tradition écrite, un passage graduel des infinitives SIO (causatives) d'une construction monopropositionnelle («uniclausal»), où l'infinitive est fortement dépendante de la principale, à une construction bipropositionnelle («biclausal»), avec une infinitive relativement indépendante, évolution qui se répercuterait sur le cas de l'argument ambivalent (p. ex., 107: portugais ancien *eu lhe farrey logo [negar a doutrina]* > portugais moderne *o fazia [trocar o dia de la noite]*), passage donc du datif à l'accusatif. L'auteur explique (112) ce changement de cas ainsi: dans la construction monopropositionnelle, les deux syntagmes nominaux sont objets de l'auxiliaire; dans la construction bipropositionnelle, ils peuvent être marqués indépendamment l'un de l'autre, le sujet de l'infinitif par rapport à l'auxiliaire, l'objet de l'infinitif par rapport à l'infinitif.

Dans la construction SI, le type de l'ancien français *je lui vois plorer* est une réfection tardive, peut-être sur le modèle de l'infinitive SIO. Le phénomène semble limité à la Romania continentale centrale:

LAXARE - FR Lessiez *li*, s'il vous plect, entrer ('Laissez-le [= le messager], s'il vous plaît, entrer') # (Male Honte, Langfors 1913, 48, v. 150) [*< ILLUM IBI?*] - Li uns laist *a l'autre* respondre # (Renart, Roques 1963, 45, v. 17038)

6.3. Variétés du pronom atone

Comme je l'ai indiqué dans l'introduction, l'analyse du régime verbal renvoie à deux inconnues, dont l'ambiguïté de pronoms atones résultant de variantes casuelles morphologiques.

Une de ces variantes est le «leísmo», c'est-à-dire l'emploi du pronom issu du datif ILLI(S) en fonction d'accusatif, tel qu'on le trouve dans l'espagnol *le(s)*. Aussi l'exemple qui suit illustre-t-il probablement la construction a/dir, un objet primaire donc:

BALNEARE - ES La Gloriosa diz: «Banyat*le*». ('La Glorieuse dit [à l'hôtesse]: Baignez-le [= l'enfant Jésus]') # (Libro de los Tres Reyes d'Orient, Menéndez Pidal 1971-1976, 1, 103, t. 28, v. 152)

D'autres variantes sont le «laísmo» et le «loísmo», c'est-à-dire l'emploi comme datif de l'accusatif issu de ILLUM/ILLOS ou de ILLAM/ILLAS. Ce phénomène n'est pas propre à l'espagnol:

PLACERE - CA cant *los* plaura 'quand il leur plaira' # (Bofarull 1973, 10)

6.4. Reflets tardifs des structures protoromanes

Lorsque les romanistes observent les parlers romans, ils se heurtent, à divers degrés selon le parler, à une situation nettement plus complexe que celle que je reconstruis en protoroman. Cette différence tient en partie à la conservation inégale de structures protoromanes et à l'exploitation éventuelle de structures concurrentes. Si l'on compare les parlers romans et le protoroman sous cet angle, on est amené à faire les observations suivantes.

(a) Il y a d'un bout à l'autre du protoroman une constante absolue, savoir le fait que l'objet primaire [-an] implique la construction a/dir, le rapport inverse n'existant pas. Toutes les variations se situent, au contraire, dans la rection de termes (pro)nominaux [+an].

(b) Le régime du verbe bivalent est stable, pour autant que les deux objets soient réalisés par des syntagmes (pro)nominaux. C'est qu'ici le cas conserve une fonction distinctive prononcée au sein des oppositions sémantiques objet primaire/objet secondaire et [-an]/[+an] et se conserve aussi en l'absence d'un des deux objets. Seul est nettement à part, dans la catégorie des verbes bivalents, le régime archaïque de verbes *dicendi* (5.3), tels l'italien *domandare* (Rohlf 1966-1969, 3, 16) et le rhéto-roman *ruguar* 'prier' (Stimm 1987, 152-3, ex. 51).

(c) Ont au contraire un régime instable les verbes monovalents, par exemple le français *aider* (Gamillscheg 1957, 349-50), l'italien *servire* (Rohlf 1966-1969, 3, 17) et, anciennement, *ubidire* (Schiaffini 1954, 39, l. 24 et 25), le rhéto-roman *agiüdar* 'aider', *ingratzgiar* 'remercier' et *sguondar* 'suivre' (Stimm 1987, 152-3) et le roumain *a apăra* 'défendre', *a crede* 'croire', *a giudeca* 'juger', *a vence* 'vaincre' (Candrea 1916, CCXVII-CCXIX, et Densusianu 1975, 712-3). Les deux auteurs que je viens de citer à propos du roumain relèvent de nombreuses attestations du datif, qu'ils attribuent à une influence slave; c'est une explication qu'il faut écarter pourtant, dans le cas de *a giudeca*, dont la rection au datif est panromane. L'exploitation sémantique de cette latitude formelle me paraît rare, voire quelque peu artificielle, s'agissant par exemple du français *aider*. - Il faut ici distinguer deux cas de figure. (c-1) Si le verbe a normalement un objet [+an], celui-ci est traité en objet secondaire en protoroman archaïque

(d/ind; 4.1.1.1.1), mais tend à se construire comme objet primaire (a/dir; 4.1.1.2) par la suite (en français par exemple *aider quelqu'un*, *suivre quelqu'un*); le mouvement inverse, celui d'un objet [-an] de a/dir à d/ind n'existe pas, en vertu de la constante décrite sous (a). (c-2) Si le verbe connaît des objets [+an] et des objets [-an], il se produit apparemment une généralisation dans un sens ou dans l'autre (les dérivés de *VIDERE*, par exemple, ne se rencontrent dans mes matériaux qu'avec un accusatif). - Gamillscheg (1957, ch. 71, 77, 78) explique le genre d'alternance que je viens de mentionner sous (c) par ce qu'il appelle «Stosskraft», c'est-à-dire la poussée du verbe. Selon que la poussée du verbe est forte ou faible, le régime sera a/dir ou d/ind; mais, selon lui, le sujet joue ici aussi un rôle: selon qu'il est très actif ou qu'il ne l'est que peu, la poussée sera forte ou faible; l'absence de sujet (verbes impersonnels) entraîne donc le datif. C'est une théorie qui me laisse perplexe, parce qu'elle se sert de termes mal définis et de données non mesurables. - Je crois qu'en fin de compte, tous ces cas de variation casuelle remontent au système protoroman, où le passage d'objets [+an] du datif, en protoroman archaïque, à l'accusatif, en protoroman A, B et C, ne s'est jamais achevé.

7. Commentaires généraux

7.1. Aspects relevant du protoroman

7.1.1. Permanence du système

Si l'on fait abstraction du passage du protoroman archaïque au protoroman A, B et C et de la présence momentanée de constructions avec l'accusatif [+AD], on peut soutenir que le protoroman A, B et C présente, tout au long des siècles qu'il couvre, un système de règles constant et cohérent, que résume la règle générale suivante:

PR-A, B, C (+ O1 >> a/dir \ + O2 >> d/ind)

Cette règle générale couvre certaines constructions qui paraissent déviantes, mais qui n'en sont que des adaptations à des situations particulières, à savoir la construction avec une proposition infinitive (4.2), celle avec l'attribut de l'objet primaire (5.1), celle avec deux objets [+an] (5.2) et celle avec un verbe *dicendi*, qui prolonge le double accusatif (5.3).

Compte non tenu de ce double accusatif et des datifs d'intérêt, deux objets noms ou pronoms ne se présentent au même cas que dans les phrases à subordonnée infinitive du type SIO (*Paul lui fait écrire à sa sœur*), où l'on a deux datifs.

7.1.2. Place du latin écrit

Le protoroman étant du latin parlé de l'antiquité, on est amené ici tout naturellement à le comparer avec le latin écrit. Seulement, latin parlé et latin écrit ne représentent pas uniquement une différence diastratique ou diaphasique; la connaissance que nous en avons découle de méthodes différentes et sont de ce fait en partie incommensurables: du protoroman, nous connaissons uniquement des éléments du système, sans les faits de parole; du latin écrit, nous connaissons en premier lieu des faits de parole, infiniment nombreux et complexes, la connaissance du système étant tributaire des études latines et par conséquent encore fragmentaire sur bien des points.

Sans donc songer à me substituer aux latinistes, je vais néanmoins tenter de repérer, entre les deux normes, quelques concordances ou divergences caractérisées et d'en identifier la nature.

7.1.2.1. Faits établis

Il est évident que le protoroman a avec le latin écrit, même classique, des traits en commun. - Un lien historique direct avec la syntaxe du latin écrit semble exister sur trois points: (a) dans les règles du protoroman archaïque (4.1.1.1.1), (b) dans l'attribut de l'objet primaire (5.1) et dans les constructions qui dérivent du double accusatif avec un verbe *dicendi* (5.3).

Pour rester dans le domaine des faits établis, il faut relever, entre les deux normes, une différence fondamentale, qui affecte la typologie: la disparition en protoroman de l'accusatif avec infinitif, où l'un des deux accusatifs est remplacé par un datif (VIDEO PETRUM LITTERAM SCRIBERE/VIDEO AD PETRUM LITTERAM SCRIBERE).

7.1.2.2. Faits supposés

Entre ces cas nets de correspondance et de divergence existe une zone de faits supposés mais incertains, où, chez les latinistes, le système se dégage imparfaitement.

Dans les correspondances, on n'est pas assuré, me semble-t-il, d'un lien autre que fortuit ou typologique: il s'agit de l'existence de verbes bivalents du type classique DARE ALIQUID ALICUI, de celle de verbes monovalents qui se construisent tantôt avec un accusatif, tantôt avec un datif, de l'instabilité rectionnelle et de la variation diachronique de quelques verbes spécifiques, par exemple MINARI (datif 'menacer' > accusatif 'mener'), et illustrées dans mes exemples par SERVIRE (datif > accusatif) (Maurer 1959, 201).

S'agissant des divergences, il faut signaler que, si le latin écrit exploite, avec les verbes monovalents, les deux cas sur le plan sémantique, comme dans *TIMERE ALIQUEM* (*ALIQUID*) 'craindre quelqu'un (quelque chose)'/*ALICUI* 'pour quelqu'un' (Ernout/Thomas 1953, 68-9), rien n'indique dans les données romanes que le protoroman en ait fait autant; les occurrences romanes de *IUDICARE*, par exemple (4.1.1.1.1 et 4.1.1.2.3), ne révèlent de flottements que sur le plan de l'expression.

Je m'exprime ici sans préjudice d'influences savantes, dont on admet communément qu'elles ont joué un rôle dans la rection verbale romane. Maurer (1951, 175-8) traite cette question et l'illustre entre autres avec le verbe *BENEDICERE*.

7.2. Aspects relevant de la linguistique générale

7.2.1. Valence, régime et incomplétude

La valence joue un rôle lors du passage du protoroman archaïque au protoroman A, B et C, puisque seuls passent du datif à l'accusatif des objets régis par des verbes monovalents. Cependant, plusieurs observations faites jusqu'ici tendent à montrer que ce qui importe aussi dans les règles protoromanes, c'est le régime verbal, donc la réalisation ou non-réalisation d'un objet autorisé par les valences, mais point, comme on aurait pu penser, les valences seules. Celles-ci ne jouent de rôle que comme cadre structural permettant la réalisation d'un objet ou des deux objets. Les règles formulées ici pour le protoroman ne ressortissent par conséquent pas seulement à la structure grammaticale au sein de la phrase, mais aussi à des données contextuelles ou discursives, dans la mesure du moins où l'incomplétude, qui connaît beaucoup de causes, est plus particulièrement liée au contexte et à la situation. Un exemple en est la proposition infinitive avec verbe factitif ou intellectif, où la règle pour *SI* s'applique sans égard au statut valentiel du terme I.

7.2.2. Cas et fonctions

J'ai admis en 1.2, à titre provisoire et pour ne pas désorienter le lecteur, l'équivalence du cas, datif ou accusatif, et de la fonction, objet primaire ou secondaire. L'analyse a cependant bien mis en lumière la fragilité de ce rapprochement, même compte tenu du flou où baigne la définition sémantique des deux objets. Il faut reconnaître que, dans deux constructions au moins, notre intuition moderne se trouve en porte-à-faux: d'abord en protoroman archaïque, où un verbe signifant 'tuer' (*MATTARE*)

régit le datif, ensuite dans les constructions à verbe *dicendi*, où la personne à qui l'on s'adresse est exprimée à l'accusatif, finalement dans les infinitives, où, tardivement, on rencontre le type français *je vois pleurer à ma mère*. L'impression s'en dégage que le cas est alors non pas l'expression de la fonction, l'objet primaire ou secondaire, mais le reflet d'autres règles, plus puissantes, et le moyen de marquer d'autres distinctions sémantiques (*je la vois/je lui vois pleurer*).

7.2.3. Cas marqué et non marqué

Le datif me semble être marqué par rapport à l'accusatif. D'une manière générale, en roman, le caractère marqué du datif se manifeste par sa fréquence moindre (peu de verbes régissent le datif, beaucoup régissent l'accusatif), son champ sémantique limité aux objets [+an] et son coût supérieur (DO AD PETRUM/DO LIBRUM); le terme «secondaire» de la terminologie traditionnelle reflète bien cet état de choses. Cette relation «marquée» (selon la terminologie moderne) existe en protoroman et fait l'objet d'une observation de Meyer-Lübke (1890-1906, 3, 406): il y a un datif lorsqu'il y a aussi un accusatif, mais, si le verbe ne régit pas d'accusatif (nominal ou pronominal), le datif tend à être remplacé par l'accusatif; nous en avons une illustration, naturellement synchronique (indépendante de l'origine), dans les constructions issues du double accusatif (5.3).

7.2.4. Importance relative des marques casuelles

On a l'habitude de dire que lorsque les cas morphologiques disparaissent, comme cela se produit en partie initialement en protoroman, ils sont remplacés par des moyens syntaxiques (prépositions et/ou syntaxe positionnelle). Cela est vrai en principe, à long terme, comme il appert de la genèse des parlers romans. Toutefois, à court terme, la substitution est, semble-t-il, moins radicale qu'on le croit: l'analyse que j'ai donnée ici fait état d'adjoints, issus d'un cas oblique du latin, mais finalement assimilés à l'accusatif et que n'explicite aucune préposition; il faut admettre que, dans des constructions de ce genre, la fonction casuelle est induite, par les usagers, des rapports sémantiques entre les termes ainsi que du contexte. Au demeurant, le non-marquage, morphologique ou syntaxique, d'oppositions fonctionnelles est un phénomène courant dans de nombreuses langues (cf. l'anglais *I see him/I write him*).

8. Conclusion

Le présent article atteint des dimensions qu'on ne saurait dépasser. Et pourtant, il n'est encore qu'une esquisse. Certes, les éléments essentiels

de la rection verbale y sont abordés et décrits, mais il reste beaucoup à faire pour compléter, vérifier et au besoin corriger mon hypothèse. C'est une tâche que je dois laisser à d'autres, notamment aux spécialistes de chacun des parlers romans⁽¹⁾.

Université de Groningue.

Robert DE DARDEL

Références bibliographiques

- Altamura (Antonio), 1949. *Testi napoletani dei secoli XIII e XIV*, Napoli, Perrella.
- Bartsch (Karl), 1904⁶ [1855]. *Chrestomathie provençale (Xe-XVe siècles)*, Leipzig, Vogel.
- Bianu (Ioan), 1889. *Psaltirea scheiană (1482)*; 1. *Textul în facsimile și transcriere, cu variantele din Coresi (1577)*, București, Edițiunea Academiei Române.
- Blinkenberg (Andreas), 1960. *Le problème de la transitivité en français moderne. Essai syntactico-sémantique*, København, Munksgaard.
- Bofarull y Mascaró (D. Próspero de), 1973² [1857]. *Documentos literarios en antigua lengua catalana*, Barcelona, Archivo de la Corona de Aragón.
- Candrea (I.-Aureliu), 1916. *Psaltirea scheiană comparată cu celelalte psaltiri din sec. XVI și XVII traduse din slavonește*; 1. *Introducere*, București, Comisia istorică a României.
- Cornu (Jules), 1882a. «*Vida de Eufrosina*, texte portugais du XIV^e siècle», *Romania* 11, 357-65.
- Cornu (Jules), 1882b. «*Vida de Maria egipcia*», *Romania* 11, 366-81.
- Dardel (Robert de), 1994. «La syntaxe nominale en protoroman ancien et ses implications sociolinguistiques», *Revue de Linguistique romane* 58, 5-37.
- Dardel (Robert de), 1999. «L'origine du génitif-datif», *Vox Romanica* 58, 26-56.
- Davies (Mark), 1995. «The evolution of causative constructions in Spanish and Portuguese», in: Amastae (Jon)/Goodall (Grant)/Montalbetti (Mario)/Phinney (Marianne) (éd.), *Contemporary Research in Romance Linguistics*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 105-22.
- Delille (Karl Heinz), 1970. *Die geschichtliche Entwicklung des präpositionalen Akkusativs im Portugiesischen*, Bonn, Romanisches Seminar der Universität Bonn.
- Densusianu (Ovid), 1975² [1901-1938]. *Opere*, II. *Lingvistica, Histoire de la langue roumaine*, București, Minerva.
- Diez (Friedrich), 1882⁵ [1836-1844]. *Grammatik der romanischen Sprachen*, Bonn, Weber.

(1) Je suis redevable à M. I. Fischer, professeur à l'Université de Bucarest, pour l'interprétation de certains de mes exemples roumains.

- Ernout (Alfred)/Thomas (François), 1953² [1951]. *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- Frappier (Jean), 1964³ [1936]. *La Mort le roi Artu*, Genève, Droz/Paris, Minard.
- Gamillscheg (Ernst), 1957. *Historische französische Syntax*, Tübingen, Niemeyer.
- García Solalinde (Antonio), 1958⁵ [1922]. *Berceo: Milagros de Nuestra Señora*, Madrid, Espasa-Calpe.
- Gartner (Theodor), 1913. *Das neue Testament. Erste rätoromanische Übersetzung von Jakob Bifrun, 1560*, Neudruck, Dresden, Gesellschaft für romanische Literatur (Band 32).
- Gaster (Moses), 1890-1892. «La versione rumena del Vangelio di Matteo, tratta dal Tetraevangelion del 1574», *Archivio glottologico italiano* 12, 197-254.
- GLR = *Gramatica limbii romîne*, 2 volumes, București, Editura Academiei Republicii Populare Romîne, 1963² [1954].
- Hanssen (Friedrich), 1910. *Spanische Grammatik auf historischer Grundlage*, Halle a.S., Niemeyer.
- Huber (Joseph), 1933. *Altportugiesisches Elementarbuch*, Heidelberg, Winter.
- Jensen (Frede), 1986. *The Syntax of Medieval Occitan*, Tübingen, Niemeyer.
- Jones (Michael), 1990. «Sardinian», in: Harris (Martin)/Vincent (Nigel) (éd.), *The Romance Languages*, London, Routledge, 314-50.
- Jones (Michael Allan), 1993. *Sardinian Syntax*, London/New York, Routledge.
- Keller (Emil), 1934/35² [1901]. *Die Reimpredigt des Pietro da Barsegapè*, Beilage zum Bericht der Thurgauischen Kantonschule, Schuljahr 1934/35.
- Kohler (Charles), 1913. *Philippe de Novare: Mémoires, 1218-1243*, Paris, Champion.
- Langfors (Artur), 1912. *Huon le Roi: Le Vair Palefroi, avec deux versions de La Male Honte*, Paris, Champion.
- Lapesa (Rafael), 1968. «Sobre los orígenes y evolución del leísmo, laísmo y loísmo», in: Baldinger (Kurt) (éd.), *Festschrift Walther von Wartburg zum 80. Geburtstag, 18 Mai 1968*, 2 volumes, Tübingen, Niemeyer, 1, 523-51.
- Lazzeri (Gerolamo), 1954² [1942]. *Antologia dei primi secoli della letteratura italiana*, Milano, Hoepli.
- Liver (Ricarda), 1991² [1982]. *Manuel pratique de romanche sursilvan-vallader*, Cuir, Lia Rumantscha/Ligia Romontscha.
- Lorck (J. Etienne), 1893. *Altbergamaskische Sprachdenkmäler*, Halle a.S., Niemeyer.
- Maurer (Theodoro Henrique), 1951. *A unidade da România ocidental*, São Paulo, Universidade de São Paulo, Faculdade de Filosofia, Ciências e Letras (Boletim 126, Filologia Românica n° 2).
- Maurer (Theodoro Henrique), 1959. *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro, Livraria Acadêmica.
- Menéndez Pidal (Ramón), 1971-1976² [1965-1966]. *Crestomatía del español medieval*, Madrid, Gredos.
- Menéndez Pidal (Ramón), 1979⁴ [1976]. *Cantar del Cid*, con la prosificación moderna del Cantar por Alfonso Reyes, Madrid, Espasa-Calpe.

- Meyer-Lübke (Wilhelm), 1890-1906 [1890-1902]. *Grammaire des langues romanes*, 4 volumes, Paris, Welter.
- Meyer-Lübke (Wilhelm), 1903. *Zur Kenntnis des Altlogudoresischen*, Wien, In Commission bei Carl Gerold's Sohn.
- Monaci (Ernesto), 1955² [1889-1912]. *Crestomazia italiana dei primi secoli*, Roma/Napoli/Città di Castello, Società editrice Dante Alighieri.
- Noomen (Willem), 1971. *Le Jeu d'Adam (Ordo representationis Ade)*, Paris, Champion.
- Nunes (José Joaquim), 1970⁷ [1906]. *Crestomatia arcaica*, Lisboa, Teixeira.
- Oesterreicher, Wulf, 1996. «Gemeinromanische Tendenzen VI. Syntax», in: Holtus (Günter)/Metzeltin (Michael)/Schmitt (Christian) (éd.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, II, 1, 309-55.
- Olszyna-Marzys (Zygmunt), 1964. *Les pronoms dans les patois du Valais central*. Étude syntaxique, Berne, Francke.
- Ottolini (Angelo), 1944⁴ [1932]. *Giovanni Boccaccio: Il Decamerone*, Milano, Hoepli.
- Pádua (Maria da Piedade Canaes e Mariz de), 1961. *A ordem das palavras no português arcaico (frases de verbo transitivo)*, Coimbra, Publicações do Instituto de Estudos românicos.
- Rohlf's (Gerhard), 1966-1969 [1949-1954]. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, 3 volumes, Torino, Einaudi.
- Roques, Mario, 1963. *Le Roman de Renart, branches XVIII-XIX*, Paris, Champion.
- Rosetti (Alexandru), 1986 [1936-1948]. *Istoria limbii române*, I. *De la origini pînă la începutul secolului al XVII-lea*, Ediția definitivă (București), Editura științifică și enciclopedică.
- Russell-Gebbett (Paul), 1965. *Mediaeval Catalan Linguistic Texts*, Oxford, The Dolphin Book.
- Sbiera (Ion al lui G.), 1885. *Codicele voronețean*, Cernauț, Edițiunea Academiei Române.
- Schiaffini (Alfredo), 1954. *Testi fiorentini del dugento e dei primi del trecento*, Firenze, Sansoni.
- Stimm (Helmut), 1986. «Die Markierung des direkten Objekts durch *a* im Unterengadinischen», in: Holtus (Günter)/Ringger (Kurt) (éd.), *Raetia antiqua et moderna. W. Theodor Elwert zum 80. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, 407-48.
- Stimm (Helmut), 1987. «Ist der präpositionale Akkusativ des Engadinischen ein Dativ? (Zur Genese der Markierung des direkten Objekts im Engadinischen)», in: Plangg (Guntram A.)/Iliescu (Maria) (éd.), *Akten der Theodor Gartner-Tagung (Rätoromanisch und Rumänisch) in Vill/Innsbruck 1985*, Innsbruck, Institut für Romanistik der Leopold-Franzens-Universität, 145-73.
- Tobler (Adolf), 1971² [1902-1912]. *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, 5 volumes, Amsterdam, Rodopi.
- Vonmoos (Jon), 1942. *Terratsch ladin*, Lehrbuch der ladinischen Sprache, (Thusis), Uniun dals Grischs.
- Zauner (Adolf), 1921² [1908]. *Altspanisches Elementarbuch*, Heidelberg, Winter.